



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



# MANIFESTE

pour une pratique éthique  
de la photographie de nature

## PRÉAMBULE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), éditrice de la revue L'Oiseau Mag, l'association Camera Natura et le magazine Image & Nature ont engagé une réflexion sur le rôle et la démarche des photographes naturalistes à l'heure de l'effondrement de la biodiversité et du dérèglement climatique. Cette réflexion a abouti à la rédaction du présent manifeste pour une pratique éthique de la photographie de nature, dont l'ensemble des pratiquants professionnels et amateurs sont invités à respecter et promouvoir les principes suivants :

## JE RESPECTE LA NATURE

Le photographe de nature s'impose de ne pas perturber les espèces et les milieux et de limiter sa liberté créative à des comportements et des actions qui n'engendrent pas d'impacts pour la faune et la flore. La recherche systématique d'images spectaculaires, les prises de vues motivées par la rareté d'une espèce ou de seules raisons de compétition ou de velléité commerciale, sont contraires à une pratique éthique de la photographie naturaliste. L'auteur privilégiera le renouvellement du regard ou l'originalité de l'observation photographique.

## J'APPLIQUE LA RÉGLEMENTATION

La pratique de la photographie de nature s'envisage au regard des principes de précaution et de préservation établis par les législations officielles, les recommandations émises par les structures scientifiques et les associations de protection de la nature. Le photographe s'engage à consulter, respecter et faire connaître les lois et les impératifs de protection des espèces et de leurs habitats. Les manipulations réalisées sans l'aide experte d'un naturaliste ou d'un scientifique de référence et hors d'un cadre d'étude autorisé, sont à proscrire, tout comme le nourrissage et les mises en scènes.

## JE CONNAIS LE SUJET

La sensibilité au dérangement par les humains varie selon les espèces et les saisons. La bonne connaissance du monde vivant, et en particulier l'étude minutieuse préalable de la biologie et du comportement des espèces à photographier, est la meilleure garantie pour ne pas être à l'origine de nuisances ou de dégradations de l'habitat. A défaut, le conseil ou la compagnie d'un naturaliste expérimenté est fortement recommandé.

## JE PARTAGE LES CONNAISSANCES

Le photographe favorise un regard réaliste sur le vivant et enrichit les études sur l'état de la nature. La photographie de nature constitue depuis maintenant plus d'un siècle un outil incontournable pour de nombreux scientifiques et une base de référence pour des philosophes, des sociologues et des historiens auxquels elle a permis de mieux comprendre le monde naturel et les relations de l'homme avec son environnement. Elle contribue à sensibiliser le public par l'accès à la connaissance et encourage au respect du vivant.

---

Le signataire s'engage à être transparent sur sa démarche et ses techniques photographiques, à respecter le monde vivant et à partager autour de lui ces valeurs d'intégrité.

Date :

Nom :

Signature :